

Tables de concertation et stratégies régionales sur les espèces exotiques envahissantes floristiques

Une bonne nouvelle pour la biodiversité au sud du 49e parallèle

Lévis, 24 avril 2025 — Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches se réjouit du financement de 9,75 millions de dollars octroyé par le gouvernement du Québec au Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), dans le cadre du Plan nature 2030, pour mobiliser les régions dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) floristiques. Mme Agnès Grondin, adjointe parlementaire du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette (volets protection de l'eau et biodiversité), en a fait l'annonce au Forum interrégional - Comprendre et agir ensemble contre les espèces exotiques envahissantes, qui a eu lieu le 20 mars en Montérégie.

Une enveloppe qui répond aux besoins

Si plusieurs initiatives locales ont vu le jour grâce à l'engagement des organismes environnementaux, des MRC, des municipalités et des associations de riverains et de riveraines, il était essentiel d'aller plus loin. Ce financement, véritable soutien aux régions, permettra une approche coordonnée des parties prenantes pour identifier les espèces prioritaires et les moyens d'action communs en matière de prévention, de détection et de contrôle des EEE floristiques afin de protéger la nature et la biodiversité du Québec.

L'ensemble des conseils régionaux de l'environnement (CRE) s'engagent notamment à :

- offrir un cadre propice à l'élaboration de stratégies régionales et de plans d'action;
- animer des tables de concertation régionale;
- organiser des forums régionaux et interrégionaux pour veiller au transfert de connaissances;
- présenter une plateforme d'information publique pour un accès simplifié aux outils et à la connaissance;
- établir un calendrier d'actions de prévention et de détection selon les priorités identifiées dans chacune des régions;

« Les espèces exotiques envahissantes sont une menace pour la biodiversité des milieux naturels de Chaudière-Appalaches. Grâce à cette approche coordonnée, notre région pourra agir plus efficacement et de manière concertée pour protéger notre patrimoine naturel. »

- Josée Breton, directrice générale du CRECA.

« Grâce à ce financement, le Québec pourra uniformiser les actions pour prévenir l'arrivée ou la propagation d'espèces exotiques envahissantes floristiques, ainsi que lutter efficacement et durablement contre les nombreuses espèces actuellement présentes dans nos régions. »

- Martin Vaillancourt, directeur général du RNCREQ.

« Ce partenariat permettra au Québec de renforcer la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et de protéger la richesse de notre nature au Québec. Ces espèces représentent une menace pour l'équilibre de nos écosystèmes. La collaboration avec les acteurs du milieu est donc essentielle afin d'agir en concertation et avec force sur l'ensemble de notre territoire. »

- Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

« Je tiens à féliciter le RNCREQ et les conseils régionaux de l'environnement pour leur engagement continu en faveur de la préservation de la biodiversité québécoise. Ils jouent un rôle de premier plan dans la concertation régionale face aux enjeux environnementaux. Grâce à cette aide financière, nous avons les moyens d'agir concrètement pour préserver des milieux naturels pour les citoyennes et citoyens, ainsi que pour les générations futures. »

- Agnès Grondin, adjointe parlementaire du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (volets protection de l'eau et biodiversité) et députée d'Argenteuil

— 30 —

En savoir plus

- [Communiqué du MELCCFP](#)

- [Informations sur la gestion des espèces exotiques envahissantes](#)

- Le projet « Soutien aux régions dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes floristiques 2025-2028 » s'inscrit dans le cadre de la mesure « soutenir les partenaires locaux et régionaux dans leurs efforts de prévention et de détection des espèces exotiques envahissantes » prévue au Plan nature 2030. [Consulter le Plan nature 2030](#)

À propos du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches est un organisme à but non lucratif, fondé en 1991, qui a pour mission de favoriser la concertation, la collaboration et le partage d'expertise entre les acteurs de la société civile en environnement.

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable. Les dix-sept conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives et favorisent l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

Renseignements

Josée Breton, directrice générale

418 832-2722

josee.breton@creca.qc.ca